

L'Intersyndicale du 19 décembre se donne quelques jours de réflexion

Les cinq organisations syndicales UNSA, CGT, CFDT, Solidaires, FSU, étaient présentes. La CFTC était présente aussi comme observatrice.

Les organisations ont fait le bilan de la journée du 13 décembre (rassemblements, diffusions, prises de paroles, interpellations). Toutes ont convenu de l'utilité de cette journée.

Quelle action au moment du Sommet sur l'Emploi ?

L'UNSA a souhaité que l'intersyndicale adopte une plateforme commune qu'elle ferait connaître le 18 janvier, jour du Sommet sur l'Emploi :

- suppression des heures supplémentaires défiscalisées,
- élargissement du dispositif de chômage partiel,
- traitement du cas des chômeurs de longue durée
- réactualisation du FISO,
- conditionnement des aides aux entreprises,
- arrêt des suppressions d'emplois publics.

Si cette plateforme a fait consensus, la CGT et Solidaires souhaitent associer à une telle déclaration des modalités d'actions d'arrêts de travail et de manifestations, l'une n'allant pas sans l'autre.

Dans le contexte actuel, l'UNSA a indiqué que ses organisations ne souhaitaient pas des journées d'actions interprofessionnelles de grèves et de manifestations, car les salariés n'y étaient pas prêts. La CFDT développa une position identique.

L'intersyndicale s'est donnée quelques jours de réflexion pour trancher.

Luc Bérille dans le Finistère, avec les syndicats UNSA

L'union départementale UNSA du Finistère a accueilli Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA les 13, 14 et 15 décembre 2011. Accompagné des responsables régionaux, départementaux, locaux, il a rencontré les militants des syndicats UNSA.

Après une conférence-débat intitulée « Jeunes aujourd'hui, chômeurs demain » sur l'insertion des jeunes dans le monde du travail, Luc Bérille a rencontré le président de l'UBO (Université de Bretagne Occidentale) et les personnels de l'université.

Plus tard ceux du Crédit Mutuel de Bretagne, où a été présenté le récent mouvement social. Il a ensuite été reçu au restaurant administratif de Brest métropole océane, puis à la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) à Loperhet, au SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine).

Enfin, la délégation UNSA a rencontré les personnels lors d'un repas à la cantine de DCNS puis a été reçue par un représentant du SSF (Service du Soutien de la Flotte).

UNSA Magazine rendra compte plus en détail de cette manifestation réussie.

SMIC : une revalorisation a minima

Suite à la réunion de la Commission nationale de la négociation collective du 15 décembre 2011, la Direction générale du travail a annoncé que la prochaine revalorisation du Smic au 1er janvier 2012, se limiterait à l'application des mécanismes légaux, soit la prise en compte de la hausse de l'indice des prix hors tabac et de la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier.

Ainsi, après l'augmentation de 2,1% intervenue au 1er décembre en conséquence de l'inflation constatée depuis en novembre 2010, le Smic horaire brut passerait de 9,19€ à 9,22€ le 1er janvier prochain (1398,37€ brut par mois, pour 151,66 heures de travail), soit une hausse de 2,4% sur un an.

Si l'on compare ce glissement à celui des prix constaté à la fin de novembre dernier (2,4% pour l'indice des prix Insee hors tabac), on doit constater une quasi stagnation du pouvoir d'achat du Smic sur un an.

L'UNSA dénonce cette augmentation à minima du Smic, outre qu'elle va contribuer encore en peu plus à anémier la demande interne, elle va aggraver la situation de ménages au bord de la pauvreté quand on sait que les dépenses contraintes (gaz) augmentent plus vite.

Résultats d'élections professionnelles

CAF de la Loire : l'UNSA, très récemment implantée dans cette nouvelle caisse issue de la fusion entre la CAF de Saint Etienne et celle de Roanne, obtient 46 voix sur les 325 suffrages exprimés et obtient donc sa représentativité.

Orvade (45) : dans cette filiale du groupe Véolia de 56 salariés, l'UNSA devient représentative avec 25% des voix et un élu au CE.

TNT Express National : dans l'établissement de Plaisir (78), l'UNSA emporte un siège avec 45,09% des voix.

TNT Express France : dans l'établissement de Villepinte (93), 50 salariés, l'UNSA seule en lice obtient 100% des voix et emporte 2 sièges.

L'UNSA Pays de Loire rencontre François Hollande

A l'occasion d'un déplacement à Saint Nazaire, le 19 décembre, François Hollande a convié les syndicats à le rencontrer sur le thème de la politique industrielle. Une occasion pour l'UNSA Pays de Loire de mettre en avant quelques-unes de nos propositions.

Parmi les propositions mises en avant : l'indispensable harmonisation européenne sociale et fiscale pour contrer le moins disant social, l'amélioration des relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants par la création de liens structurels visant prioritairement les PME-PMI, l'ouverture de possibilités d'intervention économique et bancaire aux régions, la contrainte pour les banques d'avoir une vraie politique de soutien à l'activité économique, l'appui, dans le grand Ouest, sur les métiers du bassin industriel pour investir dans les parcs éoliens, l'hydrolien, l'énergie thermique des mers, les filières de déconstruction de navires.

Sortir de la concurrence les secteurs de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la culture

Le 20 décembre prochain, le commissaire européen Almunia présentera son paquet qui redéfinira les contours des périmètres des secteurs relevant de la concurrence en Europe.

Les employeurs du secteur de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (CNAJEP), l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes) et le Syndicat de l'Éducation Populaire considèrent que les secteurs de la Jeunesse de l'Éducation populaire et de la culture doivent sortir de la concurrence. C'est l'objet de ce texte adressé au Président de la République et au Commissaire Almunia que nous vous proposons.

Contact presse : Patrice WEISHEIMER - 06 63 14 67 31 - sep.sg@unsa-education.org

Déclaration du 4ème Forum syndical franco-allemand

Lors du 4ème Forum syndical franco-allemand réuni à Berlin les 1er et 2 décembre dernier, les organisations allemandes (DGB) et françaises (UNSA, CFDT, CFTC, CGT, FO) ont décidé d'élaborer une déclaration commune rendant compte de leurs travaux. Elles considèrent de leur responsabilité d'apporter leur analyse sur la situation des deux pays et sur les propositions européennes de leurs plus hauts responsables politiques. En effet, la Chancelière Merkel et le Président Sarkozy jouent actuellement un rôle particulier dans l'Union européenne. Dans la déclaration reproduite ci-dessous, les organisations syndicales revendiquent des solutions européennes et se prononcent pour un changement de cap en Europe.

Les organisations syndicales allemandes (DGB) et françaises (CFDT, CFTC, CGT, FO, UNSA) font partie de la famille syndicale européenne et revendiquent des solutions européennes. En raison du rôle particulier que la Chancelière Merkel et le Président Sarkozy jouent actuellement dans l'Union Européenne, elles considèrent de leur responsabilité d'apporter leur analyse sur la situation des deux pays et sur les propositions européennes de leurs plus hauts responsables politiques. Cette démarche s'inscrit dans l'action de la Confédération européenne des syndicats (CES) et se veut une contribution au débat interne de cette dernière.

C'est dans ce cadre que ce forum syndical franco-allemand, réuni à Berlin les 1er et 2 décembre, a décidé de publier cette déclaration commune en faveur d'un changement de cap en Europe.

A partir de l'analyse comparée des situations de l'Allemagne et de la France, nous avons fait les constats suivants :

- Les évolutions salariales au cours des 10 dernières années ont été nettement différentes dans nos deux pays :
 - En Allemagne, les décisions politiques, en particulier les réformes du marché du travail, ont conduit au développement d'un secteur de plus en plus large de bas salaires, favorisé par la diminution constante du taux de couverture des conventions collectives et l'absence d'un salaire minimum obligatoire. En conséquence, l'évolution générale des salaires a été stagnante.
 - En France, l'évolution des salaires réels a été globalement plus élevée qu'en Allemagne, bien que trop faible et avec de fortes disparités : l'évolution du SMIC a provoqué mécaniquement une augmentation des plus bas salaires mais aussi un tassement des premiers niveaux des grilles de branche professionnelle et du traitement des fonctionnaires autour du niveau du SMIC. Dans la même période, les plus hauts salaires s'envolaient et les salaires moyens stagnaient.
- Le financement de la protection sociale et des services publics est très différent entre les deux pays : pour les salaires moyens et bas, les Allemands payent moins de cotisations sociales mais nettement plus d'impôts que les Français.
- Dans la dernière décennie, la croissance allemande s'est presque uniquement basée sur des excédents croissants des exportations. Ce « modèle » ne peut être simplement généralisé à l'ensemble de l'Union. Poursuivre un tel objectif ne ferait qu'exacerber les concurrences entre Etats membres, ce qui intensifierait le dumping salarial et social généralisé. L'équilibre des échanges économiques dans l'Union exige une relance de la consommation intérieure en Allemagne et un renforcement des capacités exportatrices des pays en déficit commercial comme la France.

Ces constats démontrent à quel point les politiques préconisées par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy conduisent à l'impasse : l'austérité généralisée, avec les mêmes recettes appliquées à tous les pays d'Europe (au moins ceux de l'Eurozone) ne peut conduire qu'à aggraver les déséquilibres, dégrader la conjoncture économique et les conditions sociales, et aboutir à la récession et à la généralisation du chômage, de la précarité et de la pauvreté. C'est surtout la jeunesse qui est concernée. Si l'Europe n'est pas en mesure de créer des perspectives pour sa jeunesse, elle sera confrontée dans de nombreux pays au risque « d'une génération perdue ».

Nous sommes profondément convaincus que l'Europe doit changer de cap pour résoudre la crise. Pour ce faire, il est urgent de prendre des initiatives suivantes :

1. Développer l'UE de façon démocratique et transparente

Nous refusons catégoriquement qu'une modification des Traités ne serve qu'à renforcer le Pacte de la stabilité et de croissance (PSC). Si une modification doit avoir lieu, elle doit servir l'intégration nécessaire dans le domaine de la politique économique, fiscale, financière et sociale. Cette dernière doit être définitivement ancrée dans les Traités. La clause de progrès social de même poids et de même rang que le PSC, revendiquée depuis longtemps par la CES et l'ensemble du syndicalisme européen, doit engager l'Europe dans la garantie des droits sociaux fondamentaux. La négociation collective doit être respectée, sans intervention des institutions politiques européennes ou nationales. Le pacte de stabilité et de croissance doit être tourné vers la croissance et non sur la seule maîtrise des déficits publics.

En tant que mouvement syndical européen, nous considérons que la prise de décisions dans l'UE doit suivre la méthode communautaire avec une démocratie renforcée.

Nous appelons les dirigeants européens à faire vivre le débat démocratique et à associer les citoyens via les parlements et le débat avec les partenaires sociaux, ainsi qu'à plus de vigilance sur des dérives qui ne peuvent que nourrir le vote vers des mouvements extrémistes, nationalistes ou populistes.

2. Relancer l'économie et favoriser la négociation collective

Il faut revoir la répartition des richesses. La rémunération excessive du capital et la financiarisation de l'économie que l'on constate depuis de trop nombreuses années a contribué à nourrir des bulles spéculatives et entravé le fonctionnement de l'économie réelle. Au-delà de la nécessaire régulation financière, depuis très longtemps revendiquée par le syndicalisme, il faut réorienter la répartition des richesses vers l'investissement productif, l'emploi et les revenus du travail.

Une telle réorientation doit être adaptée aux différentes situations dans chaque pays et secteur économique. C'est une des raisons qui justifient la nécessité d'impliquer les représentants des syndicats de salariés et des employeurs, et de favoriser la négociation collective. La tendance, constatée dans de nombreux pays européens, à la baisse des taux de couverture par des accords collectifs, doit être inversée. Les droits sociaux fondamentaux, en particulier ceux de s'organiser collectivement et de négocier, doivent être garantis, alors que la crise sert trop souvent de prétexte à leur mise en cause.

En fonction du contexte économique et social de chaque pays et dans un cadre négocié, la relance de la demande intérieure doit contribuer à la croissance. Elle doit passer en priorité par la lutte contre les inégalités et la précarité, ainsi que la garantie de salaires décentés pour tous. Mais pour une relance économique sur le long terme, l'Europe a besoin d'un projet d'avenir, avec des investissements en faveur du développement durable, ainsi que d'un plan Marshall pour les pays souffrant de la crise qui fasse le lien entre les enjeux présents et futurs (recherche-développement, innovation, éducation, services publics de qualité, ...).

Les investissements prioritaires doivent porter sur l'efficacité énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables et les machines et installations à faible consommation d'énergie, ainsi que sur des projets d'infrastructure paneuropéens soutenant le développement durable.

L'investissement immatériel au niveau de la formation initiale et continue, de la recherche et de l'innovation est également essentiel.

3. Exclure le dumping fiscal

Afin de juguler efficacement la concurrence fiscale en Europe, nous avons besoin d'une politique fiscale commune de la zone Euro et harmonisée au niveau européen, basée sur une harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés et la fixation d'un taux minimum d'impôts applicable au niveau européen. Aucun pays ne doit pouvoir utiliser le dumping fiscal comme politique concurrentielle aux dépens des autres. Selon le principe « des épaules plus fortes doivent plus fortement contribuer à l'intérêt général » les systèmes fiscaux doivent favoriser une distribution équitable des revenus et fortunes et ne doivent pas aggraver les inégalités. L'introduction d'une taxe européenne sur les transactions financières doit servir à contribuer au développement, à juguler les spéculations et à créer des recettes supplémentaires.

4. Renforcer la capacité d'agir de la Banque Centrale Européenne et lancer des euro-obligations

La modification de Traités nécessaire pour améliorer la gouvernance économique doit renforcer la capacité d'action de la BCE pour lui permettre d'intervenir comme prêteur en dernier ressort.

De plus, pour mettre fin aux spéculations concernant les obligations de certains pays de la zone Euro et pour créer plus de solidarité dans l'ensemble de la zone, nous exigeons le lancement d'obligations communes (Euro-obligations).

Nous réaffirmons que la finance doit être re-réglée pour empêcher la spéculation et obliger les banques à revenir à leur rôle fondamental de financement de l'économie productive. La marge de manœuvre des agences de notation doit être considérablement diminuée, notamment par l'interdiction de notation de pays faisant l'objet d'une aide internationale.

Sommet de Durban : un accord sans objectifs

Évaluer les progrès et décider des moyens à mettre en œuvre pour lutter contre le changement climatique, tel était l'enjeu de la 17ème Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies qui s'est tenue à Durban en Afrique du Sud du 28 novembre au 11 décembre dernier. La prolongation de 36h du sommet atteste de la difficulté à trouver des solutions.

Pour l'UNSA, le bilan de cette conférence est insuffisant pour sauver la planète. Certes, le protocole de Kyoto est maintenu. Seul traité international comportant des objectifs chiffrés contraignants, il sera prorogé pour une durée de 5 ou 8 ans. Mais en l'absence d'engagement notamment du Canada, du Japon, de la Russie et des États-Unis, il ne porte que sur 16% des émissions mondiales.

En outre, un accord prévoit d'établir d'ici à 2015, un pacte global de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Tous les grands pays émetteurs ont accepté de s'engager mais ce pacte qui reste encore à préciser, ne prendra effet qu'en 2020. Chaque année perdue augmente la facture climatique et les menaces qui pèsent d'abord sur les pays les plus pauvres.

Un « fonds vert » destiné à aider les pays en développement à lutter contre le dérèglement climatique a été acté. En revanche, le financement de ce dernier n'est pas assuré par des mesures pérennes (taxes sur les émissions du transport aérien et maritime ou sur les transactions financières, par exemple).

L'UNSA tient à saluer le rôle positif joué par l'Union européenne à Durban mais ses engagements ne sont toujours pas à la hauteur des recommandations du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). L'UNSA, avec la CES, appelle l'Union à adopter un « nouveau deal durable pour l'Europe » et à intégrer dans tous les accords commerciaux, un chapitre fort et contraignant sur le respect de normes environnementales et sociales.

L'UNSA partage la décision de la CSI et du mouvement syndical international de porter l'appel à l'action sur le climat devant le Sommet du G20 à Mexico et la Conférence de la terre, Rio+20, en juin prochain.

L'équipe de rédaction d'UNSA Info vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !